

Notice d'installation

Parafoudres VARIO T1+T2 Compacts

Protection mode commun et mode différentiel



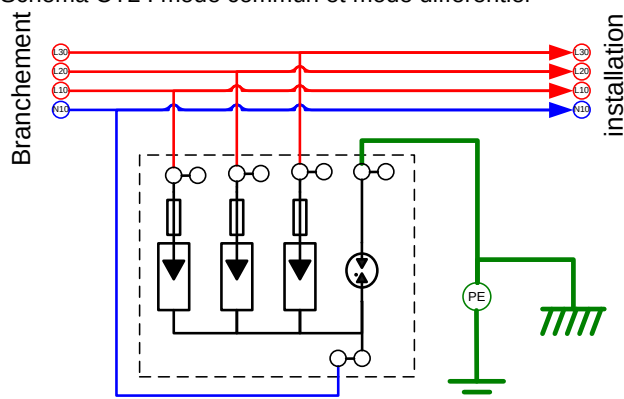
177115

Cette notice s'applique au parafoudre modulaire débrochant suivant le tableau ci-dessous :

Code	Désignation	Type	Application
177115	VAAMO1TG4D25FI75TS	Type 1+2	Parafoudres VARIO de type 1+2 suivant la norme NFEN61643-11 destinés à protéger les installations et les équipements électriques contre les surtensions atmosphériques en régime de neutre TT/TN, schéma interne CT2

1 RACCORDEMENT

Schéma CT2 : mode commun et mode différentiel



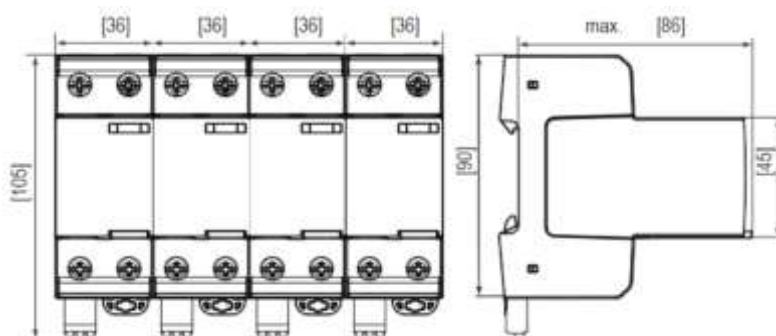
Le raccordement s'effectue selon les recommandations de la norme NFC15-100 (§534). Il est nécessaire d'assurer la protection contre les contacts indirects.

Les schémas ci-contre illustrent le déconnecteur intégré au parafoudre permettant d'augmenter la probabilité d'offrir une continuité de l'alimentation. Il convient de mettre en œuvre les règles de sélectivité habituelles entre le déconnecteur du parafoudre et les dispositifs de protection installés en amont.

Il convient de limiter au maximum les longueurs de connexion afin de préserver l'efficacité du parafoudre (≤ 50 cm).

Le raccordement à la terre est indispensable.

2 DIMENSIONS (en mm)



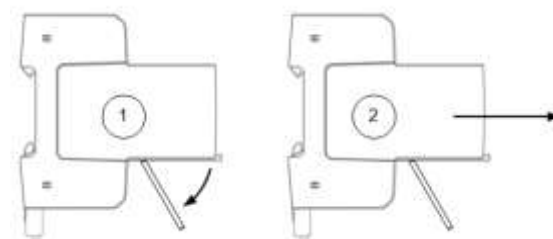
Montage :

Sur Rail DIN symétrique 35mm (EN60715).

Aucune distance d'installation du parafoudre par rapport à toute surface conductrice mise à la terre n'est requise.

Remplacement de la cartouche

Basculer le clip en façade pour libérer la cartouche et tirer celle-ci pour la faire sortir de l'embase



3 FONCTIONNEMENT

Lorsque le parafoudre est connecté et que son voyant mécanique est vert, la protection est active. Les surtensions qui surviennent entre les conducteurs actifs et la terre seront écartées. Suite à un cumul de petites surtensions développant un courant inférieur au courant nominal de

décharge ou par une surtension exceptionnelle de forte amplitude, la fin de vie des composants internes peut créer un échauffement qui sera éliminé par le déconnecteur thermique interne. Cette déconnexion est indiquée par un changement d'état du voyant mécanique (à l'état rouge).

Option Télésignalisation :

Cartouches présentes et voyants mécaniques verts	Cartouches absentes ou voyant mécanique rouge (1 ou plus)
 <p>✓</p> <p>Contact 14/11 ouvert Contact 12/11 fermé</p>	 <p>✗</p> <p>Contact 14/11 fermé Contact 12/11 ouvert</p>

En cas de fin de vie du parafoudre il doit être remplacé dans les meilleurs délais pour retrouver la protection de l'installation.

4 CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES (suivant norme NF EN 61643-11).

Caractéristiques générales										
Résistance à la flamme		Auto extinguable UL94-V0			Courant résiduel I _{PE}			<5µA		
Emplacement		Intérieur			Déconnecteur associé			Interne		
Température/humidité de fonctionnement/stockage		-40°C à +85°C 5 à 95%			Sélectivité /coordination avec déconnecteur interne			Fusible amont >250AgG		
Indice de protection		IP20 suivant NF EN 60529/A2 (Mai 2014)			Raccordement (note 1)			Rigide : 1,5 à 35 mm ² Souple : 1,5 à 25mm ²		
Nombre de port		1			Couple de serrage maxi			4,5 Nm (Mini 2,5Nm recommandé).		
Caractéristiques électriques										
Code Produit	Référence	I _{max} (kA)	I _n (kA)	I _{imp} (kA)	U _c (Vac)	U _n (Vac)	U _p (L/N – L/PE) (kV)	I _{scrr} (kA)	TS (Note 2)	Largeur (Module 18 mm)
177115	VAAMO1TG4D25FI75TS	65	25	25	275	240	1,5 / 2,5	100	oui	8
Cartouche de remplacement								Produits associés		
177600	VAAKT1PT1D25FI75	65	25	25	275	240	1,5	177110, 177111, 177112, 177113 et 117115		
170305	VAAKT1NT1D100TI	130	100	100	305	240	1,5	177115, 170005		

(note 1) Une section minimum de 16 mm² est requise pour le conducteur de terre et 6mm² pour les conducteur actifs d'un parafoudre type 1 en tête d'installation d'après NFC15-100-1 :2024.

(note 2) caractéristiques du contact : 250Vac/1A ; 125Vac/1A ; 48Vdc/0.5A ;24Vdc/0.5A ; 12Vdc/0.5A – section des conducteurs 1.5mm² rigide

5 CONSIGNES DE SECURITE

Le raccordement électrique doit être réalisé par un électricien qualifié conformément aux normes et prescriptions en vigueur.

L'aspect extérieur du produit doit être contrôlé avant sa mise en service. Ne pas raccorder sur le réseau électrique des produits présentant des dommages ou toutes détériorations extérieures.

Les calibres et sections de raccordement indiqués dans la présente notice doivent être respectés. Tous parafoudres dont l'indicateur signale une fin de vie doit être changé dans les plus brefs délais afin de garantir la protection des équipements branchés en aval.

ATTENTION ! Risque de choc électrique ! (Voir UTE C18-510)
L'appareil contient des composants internes sous tension. Risque de lésions corporelles en cas de contact ! Toutes les interventions sur le réseau d'alimentation et sur l'appareil doivent être effectuées uniquement par des professionnels autorisés.

- Avant toute intervention, mettre l'appareil hors tension.
- Sécuriser l'appareil contre une remise sous tension.
- Vérifier l'absence de tension dans l'appareil.
- Refermer soigneusement le boîtier avant la remise sous tension.

Tenir compte des points suivants :

- Les lois, normes et directives en vigueur.
- La notice d'utilisation de l'appareil ainsi que les règles de l'art au moment de l'installation.
- Une notice d'utilisation ne peut donner que des consignes de nature générale. Elles doivent être interprétées pour une installation spécifique. L'appareil est prévu exclusivement pour une utilisation conforme à sa destination. Toute intervention ou modification par l'utilisateur est interdite ! Ne pas l'utiliser en liaison avec d'autres appareils dont le fonctionnement pourrait mettre en danger les personnes, les animaux ou les biens.

6 RECYCLAGE DU PARAFoudre



Conformément à la directive européenne 2012/19/UE relative aux déchets d'équipements électriques et électroniques et sa mise en vigueur conformément aux législations nationales, ce logo signifie qu'il ne faut pas jeter les appareils hors d'usage avec les ordures ménagères. Les substances dangereuses qu'ils sont susceptibles de contenir peuvent nuire à la santé et à l'environnement. Faites reprendre ces appareils par votre distributeur ou utilisez les moyens de collecte sélective mis à votre disposition par votre commune.